

## Bulletin bibliographique 103 Octobre 2017

### Retraite

#### Niveau des retraites et niveaux de vie des retraités

**En Ile-de-France, les retraités perçoivent une pension supérieure de 23% à la moyenne nationale** /*BEAUVOIR Rémi.*

In : *Drees - Etudes et résultats*, 1023, septembre 2017, 4 p.

En 2012, on dénombre une majorité de retraités dans l'ouest et le sud de la France et une minorité en Ile-de-France et en outre-mer. Le montant des retraites varie peu entre les régions françaises. Toutefois, il est supérieur à la moyenne en Ile-de-France et inférieur à la moyenne en outre-mer et en Corse.

[http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er-retraite\\_par\\_re\\_gion\\_1209\\_-\\_valide\\_-\\_hq.pdf](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er-retraite_par_re_gion_1209_-_valide_-_hq.pdf)

### Retraite

#### Méthodologie

**Audition de Madame Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites : séance du 28/09/2017, documents de travail.**

Paris : COR, 2017, non paginé.

La séance est consacrée à l'audition de Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites, sur le dernier avis rendu par le comité le 13/07/2017 qui rend compte du respect des objectifs du système de retraite, précisés par la loi du 20/01/2014. La séance présente également les activités de l'Union Retraite d'après le rapport d'activité 2016 du Gip Info retraite.

<http://www.cor-retraites.fr/article497.html>

**Rapport d'information fait au nom de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (Mecss) sur le bilan de l'inter-régimes en matière de retraite** /*EMERY-DUMAS Anne/ROCHE Gérard.*

Paris : Sénat, 2017, 134 p.

Le rapport d'information dresse un bilan de l'inter-régimes en matière de retraite au service des assurés et apporte un nouvel éclairage sur les actions de simplification menées par le GIP Info retraite puis Union retraite depuis 2003, date de sa création. Le droit à l'information est une grande réussite reposant sur un outil adapté. Pour autant, même si cette action a permis aux différents régimes de collaborer à un même projet, ces derniers voudraient garder leur histoire et leur identité, ce qui constitue un frein à d'autres avancées. Sans compter que le gouvernement, de son côté, n'a pas de vision stratégique claire. Les rapporteurs encouragent donc ce dernier à engager une réflexion sur la réforme systémique annoncée et à simplifier l'architecture du système de retraite, en réduisant le nombre de régimes.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-667-notice.html>

### Retraite

#### Indicateurs de retraite

**Cumul emploi-retraite : deux personnes sur trois travaillent à temps partiel** /*MUSIEDLAK Yoann/SENGHOR Hady.*

In : *Drees - Etudes et résultats*, 1021, septembre 2017, 6 p.

En 2016, le cumul emploi-retraite concerne près de 480 000 personnes. La plupart d'entre elles sont de jeunes retraités, en meilleure santé que ceux qui ne cumulent pas. Un « cumulatif » sur trois est non salarié et le recours au temps partiel est élevé. Quant aux femmes, elles sont plus souvent veuves ou divorcées que les hommes.

[http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1021\\_toile.pdf](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1021_toile.pdf)

## **Retraite En Europe et dans le monde**

### **Debate on the early retirement scheme in Serbia (Débat sur la retraite anticipée en Serbie) /PEJIN STOKIC Ljiljana.**

In : *ESPN Flash report, 2017-61, juillet 2017, 2 p.*

En Serbie, les syndicats ont proposé, en avril, des amendements à l'application d'abattements en cas de retraite anticipée. Ils estiment que les pensions des préretraités ne devraient pas être réduites définitivement, comme c'est le cas actuellement, mais seulement le temps que ces retraités atteignent l'âge légal de la retraite, les pensions devant alors être recalculées. Un groupe de travail a été mis en place pour évaluer l'impact de cette proposition. Les perspectives sont incertaines car le ministère des Finances n'a pas répondu à la faisabilité financière de la proposition syndicale.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=18146&langId=en>

### **New regulations on occupational pensions in Germany (Nouvelle réglementation des régimes professionnels en Allemagne) /BACKER Gerhard.**

In : *ESPN Flash report, 2017-63, juillet 2017, 2 p.*

Quelques mois avant les élections fédérales, en juin 2017, le Parlement fédéral a adopté une loi introduisant des changements de grande envergure aux règles régissant les régimes de retraite professionnels. Dans le cadre du processus de négociation collective, il est désormais possible d'instaurer des régimes de retraite professionnels à cotisations définies sans aucune obligation de garantie concernant les prestations minimales ou les taux d'intérêt imposés à l'entreprise. D'autres nombreuses nouvelles règles ont été incorporées dans la loi sur les pensions professionnelles.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=18229&langId=en>

### **Pension reforms in EU11 countries: An evaluation of post-socialist pension policies (Réformes des retraites dans les pays de l'UE11 : une évaluation des politiques de retraite post-socialistes) /DOMONKOS Stefan/SIMONOVITS Andras.**

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale, 70-2, avril-juin 2017, 20 p.*

L'article évalue les orientations des politiques de retraite mises en œuvre par les onze anciens pays du bloc communiste qui ont adhéré à l'Union européenne à partir de 2004. Les auteurs se concentrent principalement sur la période postérieure à 2004 pour analyser les principaux résultats mesurables des réformes des retraites adoptées par ces pays, en termes de lutte contre la pauvreté, d'adéquation des pensions et de viabilité budgétaire. Au-delà de cette analyse quantitative, ils évaluent la qualité des systèmes de retraite des onze pays étudiés en termes d'équité et d'efficacité, en mettant en lumière leurs défauts de conception, moins visibles. Bien que ces défauts de conception aient pour l'heure été peu étudiés, ils pourraient avoir des effets négatifs sur plusieurs aspects des régimes, dont la viabilité budgétaire.

### **Slovenia increases minimum old-age and disability pension (La Slovénie augmente le minimum vieillesse et la pension d'invalidité) /MAJZEN Boris.**

In : *ESPN Flash report, 2017-53, juillet 2017, 2 p.*

En Slovénie, la loi modifiée sur les pensions et l'assurance-invalidité augmente le montant de la pension minimale de vieillesse et d'invalidité à 500 € par mois à compter du 01/10/2017 pour les retraités qui remplissent les conditions de retraite à taux plein. Ce montant dépasse légèrement le seuil de revenu pour avoir droit au bénéfice du «complément de revenu», ce qui garantit la protection sociale de base aux retraités à faible revenu.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=18146&langId=en>

**The gender gap in pensions in Latin America (L'inégalité entre les sexes en matière de retraite en Amérique latine)** /AMARANTE Veronica/COLACCE Maira/MANZI Pilar.

In : AISS - Revue internationale de sécurité sociale, 70-2, avril-juin 2017, 29 p.

La conception des systèmes de sécurité sociale peut accentuer ou, au contraire, atténuer cet écart. Cet article présente de nouvelles données sur les inégalités entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès aux pensions de retraite et le revenu tiré de ces pensions dans quatre pays latino-américains : Argentine, Brésil, Chili et Uruguay. Il analyse l'évolution de ces inégalités entre 2000 et 2013 et montre que l'écart s'est resserré en matière d'accès à la retraite comme de revenu. Ainsi, la diminution de l'écart au niveau du revenu tiré des pensions a été particulièrement forte en Argentine et au Brésil. Dans ces deux pays, c'est en effet dans les centiles inférieurs de la distribution du revenu, dans lesquels les femmes sont surreprésentées, que le montant des pensions a le plus augmenté. Les politiques redistributives mises en œuvre dans ces pays pour faire reculer la pauvreté et réduire les inégalités ont eu des répercussions positives, probablement involontaires, en termes de réduction de l'écart entre les sexes en matière de pensions.

**Arab pension systems: trends, challenges and options for reforms (Systèmes de retraite du monde arabe : tendances, défis et options de réformes)** /ATTIA Habib/DEMARCO Gustavo/PALLARES-MIRALLES Montserrat.

Washington D.C. : La Banque mondiale, 2017, 69 p.

Ce rapport donne un aperçu des défis actuels en matière de retraite et des opportunités des pays membres du Fonds monétaire arabe (AMF). Il est urgent de s'attaquer aux problèmes de retraite dans la région pour relever les défis budgétaires, macroéconomiques, de pérennité, d'équité et de protection sociale. Le rapport présente des solutions et des propositions potentielles que les pays pourraient adopter pour améliorer leurs systèmes de retraite. L'analyse et les réformes proviennent de la conférence de haut niveau : «Réformes des retraites dans le monde arabe», qui a eu lieu les 25 et 26 janvier 2017, à Abu Dhabi. La conférence a été co-organisée par l'AMF et la Banque mondiale.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/723511502980636435/pdf/118862-WP-PUBLIC-AUG-18-1AM-Pension-Book-Final-NET.pdf>

**Does Providing Informal Elderly Care Hasten Retirement? Evidence from Japan (Le fait d'apporter une aide informelle à une personne âgée accélère-t-il le départ en retraite ? Le cas du Japon)** /NIIMI Yoko.

Tokyo : Asian Development Bank Institute (ADB Working Paper Series, 730), 2017, 30 p.

L'auteure étudie les implications du fait de s'occuper d'un parent âgé sur les intentions de départ en retraite des enfants adultes en utilisant des micro données provenant d'une enquête japonaise. Un impact négatif et significatif sur l'âge de départ en retraite existe lorsque l'aidant fournit une aide intense, en particulier chez les femmes. Les résultats montrent que le fait de compter sur les membres de la famille pour fournir des soins aux personnes âgées peut constituer un défi sérieux aux efforts entrepris par le gouvernement pour promouvoir l'offre de main-d'œuvre féminine et des seniors pour lutter contre le rétrécissement de la population en âge de travailler au Japon. L'accès à des services de soins formels peut aider les membres de la famille à concilier leur travail rémunéré avec les besoins en soins du parent âgé.

<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/297171/adb-wp730.pdf>

**Nonfinancial Defined Contribution Pension Schemes in a Changing Pension World: Volume 2. Gender, Politics, and Financial Stability (Comptes notionnels de retraite à cotisations définies dans un monde de la retraite en évolution : volume 2. Genre, politique et stabilité financière)** /HOLZMANN Robert/PALMER Edward/ROBALINO David.

Washington D.C. : La Banque mondiale, 2013, 509 p.

Le concept de contribution définie non financière (notionnelle) est né au début des années 1990 et a été implémenté depuis le milieu des années 1990 dans un certain nombre de pays. Ce compte individuel non financé et novateur a émergé et a créé de grands espoirs à un moment où le monde semblait avoir été bloqué dans une impasse entre la réalisation de réformes fragmentaires des régimes en répartition à prestations définies et les régimes en capitalisation. Les comptes notionnels à cotisations définies (NDC) visent à pallier les désincitations du travail et les redistributions non transparentes des régimes de sécurité sociale à prestations définies (DB) sans les coûts de transition ni le transfert du risque qui se produisent dans le cadre d'un passage à un régime à cotisations

définies en capitalisation (DC). Cette anthologie examine ces régimes au stade de l'adolescence dans le but de contribuer à la réussite de leur passage à l'âge adulte.

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/12212/9780821394786.pdf?sequence=5&isAllowed=y>

**Summary note on pension reform in Brazil: why is it needed and what will be its impact? (Note récapitulative sur la réforme des retraites au Brésil : pourquoi est-elle nécessaire et quel impact aura-t-elle ?) / OLINTO Pedro/RUDOLPH Heinz/ZVINIENE Asta.**

Washington DC : La Banque mondiale, 2017, 17 p.

Cette note analyse les répercussions fiscales et redistributives du projet de réforme actuellement en discussion au Brésil. Elle fait valoir que le vieillissement projeté de la population brésilienne rend nécessaire la réforme des retraites pour retrouver la viabilité financière du système public de retraite. L'analyse de l'impact redistributif de la réforme proposée montre que, en plus de contribuer à sa viabilité future, elle rendrait le système public de retraite moins régressif.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/552181491971723170/pdf/114183-replacement-PUBLIC-13-4-2017-15-46-47-SummaryNoteonPensionReform.pdf>

### **Protection sociale Financement**

**Les Comptes de la Sécurité sociale - Résultats 2016, prévisions 2017 et 2018 : rapport septembre 2017.**

Paris : Commission des comptes de la sécurité sociale, 2017, 300 p.

Le déficit des régimes de base de la sécurité sociale et du FSV s'établirait à 4,2 Md€, contre 7,0 Md€ en 2016. En 2017, le déficit du régime général s'élèverait à 0,8 Md€, en recul de 3,3 Md€ par rapport à 2016. La baisse du déficit par rapport à 2016 résulterait d'une progression des recettes nettement plus rapide (+3,3%) que celles des dépenses (+2,4%). La branche vieillesse serait en excédent de 1,5 Md€. En 2018, le plafond est porté à 39 852 €, en progression de 1,6%, estimation réalisée en septembre 2017.

<http://www.securite-sociale.fr/Les-comptes-de-la-Securite-sociale-Resultats-2016-previsions-2017-et-2018-septembre-2016>

### **Protection sociale Protection sociale complémentaire**

**Assurances collectives, d'un monde à l'autre / BRUGUIERE-FONTENILLE Géraldine/CORMIER LE GOFF Aurélie/DARCEL Anna.**

In : *Argus de l'assurance*, 7525, 06/10/2017, 31 p.

Ce numéro fait le point sur la situation des assurances collectives depuis la signature et la mise en œuvre de l'accord national interprofessionnel du 11/01/2013. Les courtiers ont entamé une année de transition, les contrats collectifs se sont standardisés mais le résultat technique reste négatif, l'évaluation du marché reste difficile en retraite supplémentaire et surtout en prévoyance. Pour autant, les bancassureurs se sont lancés dans l'aventure, aussi bien sur le terrain de la santé et de la prévoyance que sur celui de la retraite collective. Ce dossier aborde également la question de la gouvernance imposée aux groupes de protection sociale par Solvabilité II ainsi que celle des contrôles Urssaf sur les régimes frais de santé.

**CTIP - Rapport annuel 2016 : une expertise au service du collectif.**

Paris : CTIP, 2017, 47 p.

Les activités 2016 du CTIP ont été marquées par l'entrée en vigueur de la généralisation de la complémentaire santé en entreprise et la mise en œuvre de la directive solvabilité 2. Le CTIP a aussi fêté ses 30 ans.

<http://www.cimaya.fr/flipbook/ctip-ra-2016/>

## Protection sociale En Europe et dans le monde

### **Comparaisons internationales des régimes d'assurance chômage : quels enseignements ? /OURLIAC Benoît.**

In : Dares - Documents d'études, 2017-209, mai 2017, 43 p.

Cette étude dresse un panorama des principes et des paramètres au cœur du système d'assurance chômage des principaux pays de l'OCDE : organisation institutionnelle, financement, règles d'éligibilité, durée d'indemnisation, mode de calcul des allocations et taux de remplacement. Les dispositifs de soutien au revenu des personnes actives privées d'emploi sont analysés à partir de cas-types reflétant la diversité des prises en charge dans la durée entre les pays.

[http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/de\\_209\\_-\\_comparaisons\\_internationales\\_-\\_assurance\\_chomage\\_cp.pdf](http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/de_209_-_comparaisons_internationales_-_assurance_chomage_cp.pdf)

### **La Place de l'assurance maladie privée dans six pays européens : la France, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse /LAFONT J./MONTAUT Alexis.**

In : Les Dossiers de la Drees, 20, septembre 2017, 32 p.

Parmi les six pays étudiés existe une couverture maladie de base et obligatoire instaurée par les pouvoirs publics. En Suisse, aux Pays-Bas et en Allemagne la gestion de la couverture de base est confiée aux assureurs privés. À l'exception de la France, les marchés de l'assurance privée sont le fait d'un nombre réduit d'acteurs. L'étude note que les contrats collectifs sont en croissance dans plusieurs pays de même que la contractualisation entre assureurs privés et fournisseurs de soins, via l'émergence de réseaux de soins.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd19.pdf>

### **Extending coverage: Social protection and the informal economy - Experiences and ideas from researchers and practitioners (Extension de la couverture : protection sociale et économie informelle - Expériences et idées de chercheurs et praticiens) / European Social Policy Network.**

Bruxelles : Commission européenne, 2017, 185 p.

Cette étude répond à la question « Comment utiliser les mécanismes de protection sociale comme outil pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes dépendantes de l'économie informelle ? ». L'atelier régional du RNSF (Research, Network and Support Facility) tenu au Kenya dont est issu ce rapport a eu pour but de partager les bonnes pratiques et les perspectives sur la façon d'améliorer les opportunités économiques pour les groupes socialement exclus, tout en améliorant leur accès aux services sociaux essentiels.

<https://europa.eu/capacity4dev/iesf/documents/extending-coverage-social-protection-and-informal-economy-rnsf-book-5>

### **Megatrends and Social Security: Demographic changes (Mégatendances et sécurité sociale : changements démographiques).**

Genève : AISS, 2017, 64 p.

Ce rapport porte sur l'évolution de la démographie mondiale et l'impact qu'elle risque d'avoir sur les systèmes nationaux de sécurité sociale. Il décrit et analyse les tendances émergentes et identifie les ruptures possibles par rapport aux tendances antérieures, et permet de dégager trois grandes conclusions : le creusement des inégalités en matière de mortalité et de morbidité, la nécessité de s'attaquer à la question du vieillissement en mauvaise santé et l'apparition de nouveaux défis en matière de santé, tels que les problèmes de santé mentale. S'agissant des réponses envisageables, le rapport insiste en particulier sur la nécessité d'encourager le vieillissement actif et en bonne santé.

<https://www.issa.int/en/details?uuid=1438fdf2-cd99-4b0a-bb13-8913b829db1d>

## Marché du travail Emploi des seniors

### **Les Seniors au travail : la durée du travail est-elle plus faible à l'approche de la retraite ? /LETROUBLON Claire.**

In : Dares - Analyses, 2017-50, août 2017, 7 p.



En 2016, parmi les 55-64 ans ayant un emploi, 83% sont salariés. 23% des salariés seniors travaillent à temps partiel, contre 18% des 30-54 ans. Les 60-64 ans présentent un taux de temps partiel sensiblement plus élevé que les 55-59 ans (29% contre 21%). Au-delà de 55 ans, le temps partiel augmente avec l'avancée en âge ; il avoisine 30% entre 60 et 63 ans et atteint 41% à 64 ans.  
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-050.pdf>

## Marché du travail Evolution de la population active

### Prévisions 2017-2019 des recrutements de cadres en France.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 31, juillet 2017, 12 p.

Dans un contexte économique caractérisé par une croissance soutenue et une solide confiance des entreprises, le nombre d'embauches devrait s'établir à près de 215 000 en 2017. Il dépasserait le seuil des 225 000 en 2018 et des 236 000 en 2019. En outre, les difficultés rencontrées par les recruteurs devraient s'intensifier les conduisant à se tourner davantage vers les débutants et des profils plus expérimentés.

[https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Pr%C3%A9vision\\_Juillet2017\\_embargo.pdf](https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Pr%C3%A9vision_Juillet2017_embargo.pdf)

## Marché du travail Migrations et population active

### Le Chômage des immigrés : quelle est la part des discriminations ? /MEURS Dominique.

In : Ined - Population et sociétés, 546, juillet/août 2017, 4 p.

En France, les immigrés et fils et filles d'immigrés sont plus souvent au chômage que les autres personnes. Cela vient-il de discriminations à leur égard, ou d'autres facteurs comme un moindre niveau d'instruction ? S'appuyant sur l'enquête Trajectoires et Origines, l'auteur démêle l'influence des différents facteurs jouant sur le taux de chômage pour isoler celle liée aux discriminations.

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/26753/546.population.societes.juillet.aout.2017.immigration.chomage.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26753/546.population.societes.juillet.aout.2017.immigration.chomage.fr.pdf)

## Marché du travail Carrières et salaires

### Evolution de la rémunération des cadres - Edition 2017.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 34, septembre 2017, 48 p.

En 2016, 80% des cadres en poste avaient une rémunération annuelle brute (fixe + variable) comprise entre 34 000 et 85 000 euros. Le salaire médian annuel brut, quant à lui, s'élevait à 48 000 euros, à un niveau similaire observé en 2015. L'évolution de la rémunération est fortement corrélée à la situation professionnelle. En effet, les cadres n'ayant connu aucun changement tant en interne qu'en externe (72% des cadres en poste) ne sont que 43% à avoir obtenu une augmentation salariale en 2016. Cette proportion oscille avec l'âge des cadres : 56% pour ceux âgés de moins de 30 ans, contre 33% pour leurs aînés de 50 ans et plus. Les cadres masculins bénéficient également plus fréquemment d'une revalorisation salariale que leurs homologues féminins (respectivement 44% et 41% de cadres augmentés).

[https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Etude%20Integrale\\_%C3%89volution%20de%20la%20r%C3%A9mun%C3%A9ration%20des%20cadres2017.pdf](https://presse.apec.fr/files/live/mounts/media/fichiers/Etude%20Integrale_%C3%89volution%20de%20la%20r%C3%A9mun%C3%A9ration%20des%20cadres2017.pdf)

## Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement

### Cnav - Rapport action sociale 2016.

Paris : Cnav, 2017, 16 p.

En 2016, la Cnav a signé une convention de partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat, qui rassemble tous les organismes HLM. L'objectif est de favoriser le recours des bailleurs sociaux aux différentes aides de l'Assurance retraite, pour l'adaptation du logement au vieillissement. La Cnav et l'Agirc-Arrco ont poursuivi leur coordination des dispositifs de prévention de la perte d'autonomie. Le taux de satisfaction de l'enquête de satisfaction 2016 auprès des bénéficiaires d'une aide individuelle

au titre de l'action sociale atteint 90%, avec notamment une adhésion très forte des retraités sur le dispositif d'adaptation du logement au vieillissement.

<https://www.lassuranceretraite.fr/media/flash/ra-action-sociale/index.htm>